

APGMV
AGENCE PANAFRICAIN
DE LA GRANDE MURAILLE VERTE



PAGGW
PANAFRICAN AGENCY
OF THE GREAT GREEN WALL

CONSEIL DES MINISTRES
Deuxième Session extraordinaire

22 Novembre 2011, Khartoum SOUDAN



RAPPORT

Deuxième Session extraordinaire du Conseil des Ministres

22 Novembre 2011 Khartoum SOUDAN



RAPPORT

1. Le **mardi 22 Novembre 2011 s'est tenue à Khartoum (Soudan)**, une deuxième Session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), sous la présidence de **Monsieur MAHAMAT BECHIR OKORMI**, Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad, Président du Conseil des Ministres de ladite Agence.

2. **Etaient présents :**

- **M. Djibo Laïty KA**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sénégal,
- **M. Ato SILESHI GETAHUN**, State Minister, Ministry of Agriculture de l'Ethiopie,
- **M. Mahamat Béchir OKORMI**, Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad,
- **M. Moubarak Mabrouk SULEIMAN**, State Minister, Ministry of Environnement, Forestry and Physical Development du Soudan,
- **M Abdoulaye BERTHE**, Secrétaire Général, Représentant **M.Tiémoko SANGARE**, Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement du Mali,
- **Mr. Haruna GINSAU, Ambassadeur de Nigeria au Soudan**, Représentant **Ms HADIZA MAILAFIA**, Minister of Environnement du Nigeria,
- **M Malam Sully AZARA**, Conseiller technique, Représentant **M. Issaka ISSOUFOU**, Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement du Niger,
- **M Alamoussa Cheick TRAORE**, Conseil Technique, Représentant **Prof. JEAN KOULDIATI**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Burkina Faso,
- **M. Houssein RIRACH**, Point focal GMV de Djibouti, Représentant **M. Hassan Omar MOHAMED**, Ministre de l'Environnement et de l'Habitat de Djibouti,

3. **Etaient absents :**

- **M. Amedi CAMARA**, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé de l'Environnement et du Développement Durable de la Mauritanie ;
- **M Tesfai GEBRESELASSIE**, Minister of Land, Water and Environment de l'Etat de l'Erythrée.

4. La liste des participants et l'Ordre du jour de la session sont en annexe du présent rapport

CEREMONIE D'OUVERTURE

5. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence, Monsieur **Mubarak Mabrouk SULEIMAN**, State Minister, Ministry of Environnement, Forestry and Physical Development du Soudan. Quatre (4) allocutions ont été prononcées :

- **Dr Babiker Abdalla IBRAHIM**, Sous Secrétaire of the Ministry of Environnement, Forestry and Physical Development du Soudan a souhaité

la bienvenue aux délégations des Etats membres. Il a exprimé le plaisir du Gouvernement de la République du Soudan d'abriter la présente session extraordinaire et rappelé l'engagement du Soudan dans la mise en œuvre de l'Initiative Grande Muraille Verte. Il a ensuite fait un bref état des lieux de la problématique de l'environnement notamment la désertification, la dégradation des terres et la déforestation au Soudan et insisté sur l'importance de l'initiative Grande Muraille Verte pour faire face à ces fléaux ;

- **Professeur Abdoulaye DIA**, Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte a remercié au nom des Etats membres et à son nom personnel, **Son Excellence Omar Hassan ELBECHIR**, Président de la République du Soudan, le Gouvernement et le Peuple Soudanais pour avoir accepté d'abriter la 2^{ème} Session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'APGMV et pour l'accueil chaleureux et fraternel qui a été réservé aux différentes délégations. Il a insisté sur la nécessité de compter d'abord sur les moyens propres des Etats membres et d'avancer rapidement dans la mise en œuvre de l'Initiative par des actions concrètes dans les Etats membres. Il a enfin remercié les experts des différents pays pour les efforts fournis et sollicité plus d'engagement des Etats membres dans la mobilisation des ressources ;
- **Mr. Almami Dampha** représentant l'Union Africaine a remercié l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte pour avoir associé l'Union africaine au Conseil des Ministres de la GMV. Tout en félicitant le Secrétariat exécutif de l'APGMV pour l'excellent travail abattu en si peu de temps, il a souhaité que la collaboration entre l'Union africaine et l'APGMV se renforce davantage ;
- **M MAHAMAT BECHIR OKORMI**, Président du Conseil des Ministres de l'APGMV a prononcé le discours d'ouverture en remerciant très sincèrement le Gouvernement et le peuple soudanais pour les commodités qui ont permis aux délégations d'être dans d'excellentes conditions de travail. Il a fait un bref historique du processus de l'initiative de la Grande Muraille Verte tout en saluant les efforts fournis par les Etats membres.

Toutefois, il a signalé que ces efforts doivent être poursuivis notamment par **la ratification de la Convention et la mise en place des structures nationales de la GMV par les Etats membres** qui ne l'ont pas encore fait. Il a ensuite appelé tous les Etats à **s'acquitter de leurs contributions statutaires** au budget de l'Agence et a félicité le **Prof Abdoulaye DIA** pour les efforts déployés dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte. Il a également félicité l'ensemble des experts pour l'excellence du travail préparatoire fourni. Il a enfin remercié le peuple Soudanais pour l'accueil fraternel dont ont bénéficié les différentes délégations ;

- **M Moubarak Mabrouk SULEIMAN**, State Minister, Ministry of Environnement, Forestry and Physical Development du Soudan a souhaité la bienvenue en terre soudanaise aux différentes délégations. Il a rappelé l'engagement de son pays pour la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte et la nécessité de renforcer la coopération entre les pays. Il a souhaité plein succès aux travaux avant de déclarer ouverte, la Session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'APGMV.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

6. Les travaux ont été présidés par **M. Mahamat Béchir OKORMI**, Président du Conseil des Ministres de l'APGMV. Il a ouvert les travaux en remerciant les Etats membres présents et a constaté que sur les onze (11) Etats membres, neuf (09) sont présents et que le quorum est largement atteint. Il a ensuite soumis l'ordre du jour qui a été adopté après inscription en questions diverses sur proposition de Mr. Djibo KA, d'un point relatif à l'intervention de l'Union Européenne dans l'initiative Grande Muraille Verte.
7. Le bureau de la session, proposé par le Président du Conseil a été adopté comme suit :
 - a. **Présidence** : République du Tchad,
 - b. **Vice-Présidence** : République du Soudan,
 - c. **1^{er} Rapporteur** : Burkina Faso,
 - d. **2^{ème} Rapporteur** : République du Niger.
8. Le Conseil a examiné tour à tour les points ci après :

Point I : Rapport du Comité des Experts

9. Après lecture du rapport de la réunion des experts préparatoire par **M Hamit TAGA** du Tchad, Président de ladite réunion, le Conseil des Ministres, après échanges a pris acte de ce rapport dont la copie est ci-jointe en annexe.

Point II : Examen et adoption du rapport de la première session extraordinaire tenue à Bamako

10. **Le Ministre d'Etat Djibo Leyti KA** du Sénégal s'est demandé pourquoi soumettre ce rapport à nouveau pour adoption alors qu'à son sens, il l'a déjà été à Bamako.
11. **Le Président du Conseil** a indiqué qu'une adoption, six (6) mois après une session n'est pas indiquée. **Le Représentant du Niger** s'est interrogé sur la formule, la meilleure, pour l'adoption des rapports des sessions.
12. **Le Représentant du Burkina** a indiqué qu'à la page 5, 3^{ème} paragraphe, le descriptif du profil du poste de Coordonnateur ne lui semble pas conforme à l'organigramme déjà adopté.
13. **Le Représentant du Niger** a fait remarquer que le Service de Gestion de l'information, de la Planification du Suivi-Evaluation et de la Documentation de la Direction Scientifique et Technique est très vaste et devrait être scindé en deux **(i)** Planification du Suivi- Evaluation et **(ii)** Gestion de l'information et Documentation. Il a également proposé le recrutement d'un chef de protocole au niveau du Secrétariat Exécutif.
14. Le Président du Conseil a indiqué que si les profils des postes ouverts au recrutement ne sont pas conformes à l'organigramme adopté, il y a lieu de le faire.

15. **Le Secrétaire exécutif de l'APGMV** a rappelé que la présente session du 22 novembre 2011 était initialement prévue pour se tenir le 31 Juillet et qu'elle a été reportée en Septembre et ensuite au 22 novembre 2011. Toutefois, il a indiqué que le projet de rapport a été transmis aux Etats dès la première convocation à la session du 31 juillet 2011. Il a par ailleurs fait remarquer que dans les faits, les points discutés ont fait l'objet de décisions par le Conseil mais que le document du rapport rédigé ne l'a pas été et devait être soumis au Conseil pour observations et adoption formelle. Il a également indiqué que les profils annoncés sont conformes aux décisions de la session de Bamako et ont fait l'objet de règlement.

16. Le Conseil a adopté en l'état le rapport de la session du 28 avril 2011 de Bamako (Mali).

Point III. Examen et adoption du Plan d'Action Quinquennal

17. Le représentant du Niger **M. Malam Sully AZARA** a félicité le Secrétariat exécutif pour la qualité du document produit. Il a suggéré que la vision soit inscrite dans la durée et qu'il y ait un cadrage avec l'Union africaine à l'exemple du NEPAD.

18. **M. Ato Sileshi GETAHUN**, State Minister, Ministry of Agriculture de l'Ethiopie a également souhaité un cadrage avec l'Union africaine ;

19. **M. Babiker Abdalla IBRAHIM**, représentant M. le Ministre du Soudan a évoqué la question de la traduction du français à l'anglais des documents de travail qui n'est pas très correcte et a demandé qu'une solution définitive soit trouvée à cette question.

20. **Le Secrétaire exécutif de l'APGMV** a expliqué le processus d'élaboration du document consolidé du Plan d'Action Quinquennal 2011-2015 (PAQC 2011-2015), produit à partir des documents des Plans d'Action Quinquennaux Nationaux (PAQN). Les PAQN ont été soumis sous divers formats, ce qui a rendu la consolidation relativement difficile. Le Secrétaire exécutif a fait remarquer également que le cycle quinquennal du PAQC 2011-2015 de l'Agence prévoit une revue à mi-parcours et éventuellement, une révision chaque deux (2) ans. Il a également rappelé ce qui suit :

- le Document du PAQC 2011-2015 ne doit pas être vu comme un document projet mais plutôt comme un document d'orientation et de planification stratégiques de la mise en œuvre de la GMV dans les cinq prochaines années,
- les programmes identifiés à partir des piliers programmatiques sont répertoriés et classés dans quatre (04) portefeuilles de programmes conformes aux quatre (04) Axes Stratégiques Majeurs (ASM). Cependant, l'exploitation des PAN n'a pas permis d'inclure les coûts estimés des programmes et des portefeuilles. Il a demandé aux Etats de fournir les compléments d'informations dans les meilleurs délais pour lui permettre de finaliser le document avant la fin de l'année,
- dans la feuille de route du PAQC 2011-2015, deux évènements majeurs fixés par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres sont à prendre en compte. Il s'agit notamment de l'organisation d'une table ronde des

partenaires scientifiques, techniques et financiers et du deuxième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement dans le courant de 2012.

21. **Le Représentant du Niger** a insisté sur les estimations financières et a proposé de demander aux Etats membres de réagir dans un délai raisonnable. Il a informé le Conseil que le Niger disposait déjà d'un PAN adopté au niveau national ce qui devrait permettre de fournir les évaluations budgétaires dans les meilleurs délais. Il a aussi suggéré de tenir compte des événements internationaux programmés au mois de juin 2012 pour l'organisation du deuxième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'APGMV ;
22. **Mr. Le Ministre d'Etat Djibo Laïty KA** du Sénégal a informé le Conseil que le document du Sénégal est déjà prêt. Il a fait remarquer que la tenue d'une table ronde des partenaires techniques exige beaucoup de préalables et qu'il faut se donner le temps nécessaire pour sa préparation. Il a proposé d'envisager la tenue de ladite table ronde en fin d'année 2012 ou au plus tôt en octobre 2012, car dira-t-il, « si nous ne nous préparons pas bien, les conséquences pourraient être désastreuses ».
23. **Le Représentant du Niger** a fait observer qu'il est important de faire la promotion de l'Initiative à travers une bonne stratégie de communication et particulièrement, dans diverses rencontres internationales.
24. **Mr. Ato Sleshi GETAHUN**, Ministre d'Etat de l'Ethiopie a expliqué qu'il y a beaucoup de mécanismes financiers tels que l'économie verte, les fonds d'adaptation aux changements climatiques et qu'une stratégie et un Plan d'action s'avèrent nécessaires pour faire évoluer d'avantage le processus.
25. **Mr. Almami DAMPHA** représentant l'Union africaine a souligné la difficulté et l'intérêt de prendre en compte toutes les spécificités des programmes nationaux dans le document consolidé.
26. **SE Haruna GINSAU**, Ambassadeur du Nigéria au Soudan, représentant **Ms Dije Mailafia HADIZA**, Ministry of Environment du Nigeria a souligné l'importance de l'Initiative et du travail accompli ainsi que de l'intérêt de son pays à faire avancer les choses. Il a ensuite informé le Conseil que l'Espagne accorde à l'Initiative Grande Muraille Verte donc de la nécessité pour l'Agence de saisir cette opportunité.
27. Le Conseil des Ministres a autorisé **le recrutement d'un traducteur anglais/français** pour 06 Homme/mois pour résoudre les problèmes de la traduction des documents en anglais et vice versa.
28. Au terme de l'examen du document cadre du Plan d'Action Quinquennal 2011-2015 soumis par le Secrétariat exécutif, le Conseil a adopté ledit Plan d'Action Quinquennal sous réserve de l'intégration des amendements et données complémentaires des Etats membres.

Point IV : Rapport financier de gestion 2010 et 2011 et Projet de Budget 2012

Rapport Financier de la gestion 2010 et 2011

29. Le Secrétaire exécutif a indiqué avoir sollicité des contributions volontaires aux Etats membres pour une dotation initiale afin d'assurer les investissements de base nécessaires à l'installation des structures de l'Agence. Le document soumis à l'examen donne le détail sur les contributions volontaires consenties par un nombre limité d'Etats membres. Cette dotation initiale a servi à l'aménagement et à l'équipement du siège, à l'organisation des réunions statutaires et aux frais de fonctionnement du Secrétariat exécutif depuis la création de l'Agence.
30. Le Conseil après examen du rapport financier de la gestion 2010 et 2011 de l'Agence a adopté ledit rapport financier 2010 et 2011 du Secrétariat Exécutif.
31. **Le Ministre d'Etat Djibo Layti KA** du Sénégal, a informé le Conseil que son pays met à la disposition de l'APGMV, en guise de contribution volontaire, la somme de deux cent cinquante millions **(250.000.000) de francs CFA** pour aider au fonctionnement de l'Agence. Le Conseil a apprécié très positivement ce don et a demandé aux autres pays d'emboîter le pas et, par la voix de son Président, a remercié le Sénégal pour ce geste combien appréciable.

Projet de budget 2012

32. Le Secrétaire Exécutif de l'APGMV dans la présentation du projet de budget 2012 a indiqué **qu'aucun Etat membre ne s'est acquitté de sa contribution au titre de 2011** et que les frais de fonctionnement de l'Agence ont été supportés par la dotation initiale alimentée par les contributions volontaires de certains pays. Il a indiqué que les recettes attendues au titre du budget 2012 de l'Agence sont essentiellement les contributions statutaires des Etats membres pour 2011 et 2012 soit cent **(100) Millions FCFA** ou deux cent vingt mille **(220,000) dollars américains** par Etat.

Le Secrétaire Exécutif a conclu en indiquant que le budget 2012 s'équilibre en recettes et dépenses à **1,2 milliard FCFA soit environ 2, 640, 000 dollars américains**.

33. Le Secrétaire Exécutif a également informé le Conseil que le calendrier de recrutement du personnel de l'Agence, prévoyait après les avis d'appel à candidature de procéder à la sélection des candidats et à leur mise en route en janvier 2012 et qu'au regard des difficultés liées au budget, cette prévision ne peut être tenue. Sur proposition de son Président, le Conseil a retenu que la procédure de recrutements soit suspendue en attendant la disponibilité des contributions des Etats au budget.
34. **Le Président du Conseil** a relevé que les contributions statutaires sont des engagements, donc des obligations des Etats et que pour le bon fonctionnement de l'Agence, il est impératif que les Etats membres s'acquittent de leurs contributions.
35. **Le Ministre d'Etat Djibo Laity KA** a également réitéré l'impérieuse nécessité de s'acquitter des contributions et a proposé de **solliciter une fois de plus l'appui du Président en exercice de l'Agence auprès de ses pairs sur les questions financières, notamment la mobilisation des contributions**.

- 36. Les Représentants du Niger et du Mali** ont assuré qu'en ce qui concerne leurs pays, le processus sera accéléré dès leur retour.
- 37. Le Représentant de Djibouti** a proposé d'insister auprès des Etats pour que les contributions de 2011 et de 2012 soient payées au plus tard, en janvier 2012 pour permettre à l'Agence de mieux fonctionner.
- 38. Le Représentant du Burkina** a souhaité que le budget 2012 de l'Agence soit plus détaillé notamment aux pages 10 et 13 pour une meilleure compréhension ;
- 39. Au terme de l'examen du projet de budget 2012, le Président du Conseil** a remercié les Etats pour leurs contributions pertinentes et a proposé son adoption.

Le Conseil des Ministres a adopté le budget 2012 de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1,2 milliards FCFA.

Point V : Questions diverses

Prorogation du Contrat de Mr Abakar Mahamat Zougoulou, Expert assistant du Secrétaire Exécutif

- 40. Le Secrétaire exécutif de l'APGMV** a sollicité du Conseil, la prorogation de **M Zougoulou**, Expert assistant auprès du Secrétaire Exécutif. Il a justifié sa demande par le fait que **M Zougoulou** s'acquitte efficacement de ses tâches et lui donne entière satisfaction. **M. le Ministre d'Etat, Djibo Laïty KA** a souligné qu'il connaît bien M. Zougoulou, qu'il est compétent et serviable et que par conséquent, il propose qu'il soit maintenu dans ses fonctions **jusqu'en décembre 2012** avec la même rémunération.

Le Conseil a marqué son accord pour cette proposition.

Position de l'Union Européenne dans la mise en œuvre de la GMV

- 41. Le Ministre d'Etat Djibo Laïty KA** a posé la problématique de l'intervention de l'Union Africaine dans la Grande Muraille Verte. Il a indiqué en substance que :
- L'Union européenne finance un projet d'appui à l'Initiative GMV de 1.400.000 Euros via la FAO comme organisme d'exécution et que la FAO a recruté dans ce cadre, un Conseiller technique principal qui est basé à ADDIS ABEBA sous l'égide de l'Union africaine indépendamment de l'Agence Panafricaine ;
 - l'Union européenne et la FAO sous le couvert de l'Union africaine créent un parallélisme dans notre processus, en intégrant d'elles-mêmes, des pays autres que les onze (11) visés dans la Convention de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte ;
 - La Convention reste ouverte aux Etats Sahélo-sahariens et ceux intéressés doivent respecter les dispositions prévues ;
 - L'Union africaine pour des besoins d'harmonisation et de coordination doit faciliter la tâche de l'Agence Panafricaine de la GMV ;

- Il serait bon que l'Union Africaine assure une bonne coordination entre les différentes initiatives autour de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, seule désignée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de la Grande Muraille Verte comme structure chargée de la Coordination et de la mobilisation des ressources avec l'appui de l'Union africaine ».

42. Le Président du Conseil a soutenu l'intervention du Ministre d'Etat du Sénégal et a dit que l'idéal serait de prendre en compte toute l'Afrique mais que par réalisme et conformément aux vœux des Chefs d'Etat, il faut aller par étape. Il a ajouté qu'il y a des pays qui sont les plus vulnérables, ce sont ceux de la zone saharo sahélienne. Il a poursuivi en disant que le projet étant sous la tutelle de l'Union africaine, le moment viendra d'intégrer les autres pays. Il a enfin souligné que le projet est panafricain et que nous devons tous, y compris l'Union africaine comme tutelle, être en phase pour faire avancer le processus et que toute action se rapportant à la Muraille Verte doit passer par l'APGMV ;

43. Le Conseil, sur proposition du Ministre **d'Etat, Djibo Laïty KA** a demandé au Président du Conseil des Ministres de l'Agence de **solliciter l'intervention de S.E. Monsieur Idriss Deby ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, auprès de ses pairs sur ces questions ainsi que celles des contributions au budget de l'Agence.**

Le Président du Conseil a pris acte de cette proposition.

44. L'Ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil des Ministres a clôturé à 16 h, la deuxième Session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'APGMV en remerciant tous les membres dudit Conseil et le Secrétariat Exécutif pour la qualité du travail fait. Il a aussi réitéré les remerciements du Conseil des Ministres de l'Agence au Gouvernement et au peuple Soudanais.

Fait à Khartoum, le

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste de présence

ANNEXE 2 : Ordre du Jour de la deuxième session extraordinaire
du 22 novembre 2012 à Khartoum